

Nouvelle fronde du district de Nyon

FINANCES Deux syndicats ont annoncé que leur commune ne paierait pas la facture sociale. Ils invitent leurs collègues à les rejoindre.

PAR GREGORY.BALMAT@LACOTE.CH

Dans le district de Nyon, la grogne est installée depuis des années. Le refrain est pratiquement toujours le même: la ponction cantonale sur les rentrées fiscales communales est trop importante et met en péril le bon fonctionnement de certaines villes et de certains villages. Et la situation semble se péjorer. Plusieurs syndicats ont déjà élevé le ton auprès du canton, mais la cause trouve peu d'écho chez les autorités comme chez les autres communes vaudoises. Des enfants gâtés qui se plaignent la bouche pleine; l'image persiste du côté de Lausanne.

Cette fois, c'est au tour des communes de Rolle et de Crans-près-Céligny de porter l'offensive avec la création du Mouvement contre la facture sociale, présenté comme un groupe de réflexion et de travail par l'un de ses deux géniteurs, Robert Middleton, syndic de Crans. Pour se faire entendre, les deux syndicats proposent purement et simplement de ne pas payer la facture sociale en 2020.

Prise de température

Jeudi matin, c'est son homologue rollois Denys Jaquet qui était chargé de présenter cette initiative aux autres syndicats du district de Nyon réunis en assemblée. Objectif de l'intervention: prendre la température auprès de leurs collègues et battre le rappel des troupes en vue d'une première réunion prévue à la mi-janvier à Rolle.

«Forcer les communes à ajuster leurs impôts pour satisfaire les besoins financiers du canton est devenu pour certains d'entre nous synonyme d'une grave perte d'autonomie. Nous étu-



Rolle est pratiquement dans une impasse et d'autres communes pourraient se retrouver dans une situation analogue, selon Denys Jaquet, syndic rollois. ARCHIVES SIGFREDO HARO

dions si la chose est conforme à la Constitution, a exposé Denys Jaquet. Notre combat est que la totalité de la facture sociale soit reprise par le canton dès le mois de janvier 2021.» Car même si la révision de la péréquation et de la facture sociale est engagée entre l'Etat de Vaud et les faïtières qui représentent les communes, celles qui sont le plus touchées ne pourront peut-être pas attendre qu'elle aboutisse. «Pour 2022, je n'y crois pas. Ça sera au mieux en 2023, à mon avis», a évalué Denys Jaquet.

D'autres pistes

Les réactions de l'assemblée ont fusé. Didier Lohri, syndic de Bassins, s'est lancé dans une audacieuse comparaison: «Au niveau du canton, vous êtes perçus comme moi je suis perçu au niveau du district. Et cela fait vingt ans que vous ne m'accordez aucune crédibilité!»

Passer par les députés de la région ou encore se pencher sur de potentielles fusions administratives, Didier Lohri a défendu d'autres pistes que celle de la confrontation.

Pierre-Alain Schmidt, syndic de Mies, s'est dit, quant à lui, plutôt intéressé par la démarche, notamment la question constitutionnelle: «Davantage que la perte de l'autonomie communale, je m'interroge sur le fait que les 800 millions de la facture sociale ne sont pas soumis au droit de référendum, que cela soit à l'échelon communal ou cantonal.»

Rester unis

De nombreux syndicats ont tombés d'accord sur le fait qu'il fallait faire front commun et rester unis, mais pas forcément sur la manière d'y arriver. Pour François Roch, syndic de Perroy et membre du comité de l'UCV, les faïtières

sont justement là pour porter l'intérêt des communes et le Mouvement contre la facture sociale pourrait diluer les forces. Un point de vue partagé par son homologue de Prangins, François Bryand: «Ce combat est important, mais je pense qu'il doit être mené via les associations de communes en place», glissait-il à la sortie de la séance.

Bref, le sujet intéresse; mais difficile, pour l'instant, de mesurer l'adhésion réelle des élus du district à ce Mouvement contre la facture sociale. Pour l'heure, la proposition de Rolle et Crans-près-Céligny a été envoyée à une vingtaine de communes. Montricher, Rougemont (district de la Riviera-Pays-d'Enhaut) et Jouxten-Mézery, dans le district de Lausanne, ont répondu favorablement. Prochainement, le courrier devrait être envoyé à l'ensemble des communes vaudoises.

Parce qu'elles le valent bien

MORGES

La Ville vient d'adhérer à la charte pour l'égalité salariale.

Trois municipales et une majorité de collaboratrices, qui représentent 57% du personnel communal. A Morges, les femmes sont loin d'être en arête. Pour renforcer encore leur position, la Ville a signé, le 21 novembre, la charte pour l'égalité salariale dans le secteur public.

Avant d'empoigner son stylo, l'exécutif a toutefois voulu s'assurer qu'il était dans le juste. Aussi a-t-il analysé les salaires de tous les fonctionnaires soumis à la conven-

tion collective de travail de la ville. L'écart est infime, puisqu'il révèle une différence de 1,4% en défaveur des dames. «Sachant que la marge de tolérance fixée par le bureau fédéral de l'égalité est de 5%, ce résultat est très satisfaisant», estime la Ville dans un communiqué.

Pour autant, La Coquette n'entend pas se reposer sur ses lauriers. Une analyse approfondie des rémunérations a en effet mené à un travail de revalorisation des fonctions. «Les décisions qui en découleront contribueront à améliorer l'égalité salariale puisqu'elles concerneront majoritairement les fonctions occupées par des femmes», indique encore la Municipalité. CGE



La délégation morgienne: les municipales Mélanie Wyss et Sylvie Podio, le syndic Vincent Jaques, la responsable des RH Laure Hauswirth, et le secrétaire municipal Giancarlo Stella. VILLE DE MORGES

Henri Dès hospitalisé



La famille d'Henri Dès n'a pas souhaité communiquer d'informations supplémentaires. KEYSTONE

SOINS

Henri Dès a été victime d'un malaise mercredi soir. Il a dû être hospitalisé.

Henri Dès a dû être hospitalisé mercredi soir à la suite d'un malaise. Le chanteur vaudois de 78 ans a annulé tous ses concerts jusqu'à la fin décembre, annonce son groupe sur les réseaux sociaux. Aucune autre information n'a été donnée sur son état de santé.

La nouvelle est tombée jeudi en fin d'après-midi sur la page Facebook d'Henri Death & Ze Grands Gamins. Le groupe a annulé son concert du 13 décembre à Conthey (VS). Les cinq spectacles qu'Henri Dès devait donner en solo durant le mois de décembre à Paris ont aussi été annulés.

Contacté par LeMatin.ch, Pierrick Detraz, le fils d'Henri Dès et batteur de son groupe, a expliqué qu'il ne souhaitait rien communiquer de plus pour l'instant. ATS

Un projet de reforestation de l'Amazonie présenté à Nyon

ENVIRONNEMENT L'association NiceFuture s'est réunie jeudi à Nyon pour lancer «Fondation pour le Vivant», un projet qui vise la reforestation de l'Amazonie.

L'association suisse NiceFuture, qui veut favoriser la transition écologique, a décidé d'agir concrètement contre la déforestation de l'Amazonie et la protection des peuples autochtones. En réunion, jeudi, au château de Nyon, NiceFuture a exprimé son projet de lancer un nouvel organisme; la Fondation pour le Vivant. Cette fondation a déjà mis en

œuvre le projet NiceForest qui vise la plantation d'un million d'arbres. Le but n'est pas uniquement de replanter mais également de collaborer avec les peuples premiers afin d'utiliser les semences de forêts ancestrales. L'association veut ainsi se distancier des pratiques des ONG qui achètent les semences aux habitants mais ne travaillent pas ensemble. PB



L'Association NiceFuture, avec au centre le syndic de Nyon Daniel Rossellat et la directrice Barbara Steudler. MICHEL PERRET